



Conseil communautaire
Côte-des-Neiges/Snowdon
Community council

Mémoire sur le projet de politique
de lutte contre le racisme et la discrimination
du Gouvernement du Québec

Présenté à:

Commission de la Culture

Assemblée nationale du Québec

22 août 2006



Conseil communautaire
Côte-des-Neiges/Snowdon
Community council

Mémoire sur le projet de politique de lutte contre le racisme et la discrimination du Gouvernement du Québec

Commission de la Culture
Assemblée nationale du Québec

Le Conseil communautaire Côte-des-Neiges/Snowdon

Le Conseil communautaire Côte-des-Neiges/Snowdon a pour mission de regrouper les organismes communautaires du quartier Côte-des-Neiges, afin de favoriser entre eux la solidarité et la concertation dans la perspective d'améliorer la qualité et les conditions de vie de la population de ce quartier, de lutter contre la pauvreté, la discrimination et toute forme d'exclusion.

Le quartier Côte-des-Neiges forme une partie de l'arrondissement Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal. Son territoire est divisé entre les circonscriptions d'Outremont et de Mont-Royal.

Selon le recensement 2001¹ :

- 51% de la population a immigré au Canada au cours de sa vie (sur 100 114 hab.);
- 16,5% de la population recensée était arrivée pays au cours de 5 années précédentes;
- 45,5% de la population s'identifie comme membre d'une « minorité visible »;
- 110 langues y sont parlées.

Des revendications, fruit d'une démarche d'orientation à long terme

Depuis le printemps 2002, le Conseil communautaire Côte-des-Neiges / Snowdon, a entrepris une démarche de connaissance, de réflexion et d'analyse partagées. Cette démarche a culminé lors du Congrès d'orientation de novembre 2005, où des revendications et des priorités ont été adoptées. Le tout sera disponible au grand public à partir du 30 août 2006.

¹ Conseil communautaire Côte-des-Neiges / Snowdon *Portrait statistique de Côte-des-Neiges*, février 2004

Malheureusement, nous n'avons pas pu nous concerter sur le projet de politique dans les délais impartis. Néanmoins, le Conseil a décidé de participer à la consultation, reprenant intégralement les revendications adoptées en Assemblée générale. Les propositions sont ordonnées selon les questions qui figurent au document de consultation (pages 29, 48 et 69).

1. Coordonner les efforts

Concertation et partenariats

« Un financement de fonctionnement récurrent des organismes communautaires et des groupes populaires pour l'accomplissement de leurs missions. »

Stimuler et déployer les efforts gouvernementaux

L'emploi et le logement sont les deux points prioritaires en regard de la discrimination, selon la plateforme de revendications.

2. Reconnaître et contrer les préjugés et la discrimination

Diffusion de l'information

Pour aider les citoyens à se faire une idée juste des réalités des communautés culturelles, et, plus largement, des questions d'actualité qui les interpellent, « une réflexion impliquant les acteurs et actrices du quartier sur la question de la participation (...) des membres des communautés culturelles en politique. »

Favoriser des relations interculturelles harmonieuses dans le logement

« La tenue par la Commission des droits de la personne de campagnes de sensibilisation sur la discrimination et les droits des locataires. »

Rapprochement interculturel

« La mise en place des programmes de rapprochement interculturel qui favorisent les échanges de même que le partage des valeurs fondamentales qui soutiennent notre société »

En tant que partenaire du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le Conseil communautaire est à pied d'œuvre en ce moment même, pour organiser un Forum interculturel qui aura lieu le 5 octobre prochain. L'Assemblée générale, réunie au Congrès d'orientation, a en effet adopté comme une de ses cinq priorités pour les prochaines cinq années, ***un meilleur échange entre toutes les communautés qui tissent notre quartier.***

3. Renouveler nos pratiques et nos institutions

Accès à l'emploi :

« L'élaboration, de concert avec les groupes concernés, d'un programme de promotion de l'embauche d'immigrants, favorisant notamment la reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquis à l'étranger et facilitant l'accès aux ordres professionnels et aux universités. »

Éducation

« Mieux comprendre les défis qui confrontent la jeunesse » de quartiers comme le nôtre, où fleurit la diversité. Cette orientation a été retenue comme une autre des cinq priorités pour les prochaines années.

Santé et services sociaux

« Que tout soutien financier accordé aux familles soit accessible à toutes les familles sans considération du statut d'immigration »

« L'élimination du délai de carence pour l'obtention d'une carte d'assurance maladie imposé aux nouveaux et nouvelles arrivantEs »

« L'élimination des critères discriminatoires qui limitent l'accès des immigrantEs, des demandeurs et demandeuses de statut de réfugiéE aux services publics et aux programmes sociaux (tel le régime d'assurance maladie). »

Exercice de recours

- « Une augmentation et l'indexation annuelle des seuils d'admissibilité à l'aide juridique;
- Un élargissement de la couverture des services juridiques et dans tous les domaines de droit;
- Plus de ressources et de financement pour la formation sur les droits et pour l'aide et l'accompagnement en défense des droits. »

Conclusion

« Dans notre quartier aux multiples racines, nous voulons (...) combattre le racisme et la discrimination, contribuer à la solidarité des peuples et aux rapports équitables au niveau international. Cela suppose des gestes concrets ici. » (extrait de la déclaration de principes adoptée en novembre 2005).

Une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination est certainement un pas dans la bonne direction.

Côte-des-Neiges, le 22 août 2006

Annexe : *Un manifeste de quartier pour Côte-des-Neiges*